
Forum National Santé Environnement
Synthèse des réponses au questionnaire

*Produits chimiques : responsabilités et réponses
des collectivités*

29 et 30 mars 2007, Rennes

Remarques générales

L'objectif du Forum était de faire un état des lieux des actions menées par les collectivités pour diminuer l'utilisation de produits chimiques dangereux pour la santé et l'environnement (état des connaissances, témoignages, échanges d'expériences...). Dans une logique de développement durable, il s'agit donc d'inciter les collectivités à adopter un comportement exemplaire (à destination d'autres collectivités mais également des populations) en limitant ou réduisant l'utilisation de ces produits.

170 personnes participaient à ce forum. Les questionnaires ont été distribués à l'ensemble des participants lors du forum les 29 et 30 mars.

28 questionnaires ont été retournés.

- types d'organismes ayant répondu au questionnaire : 12 réponses de personnes travaillant dans des collectivités, 1 d'entreprise, 2 associations, 1 Maison des Jeunes et de la Culture, 1 comité départemental d'éducation pour la santé, 2 syndicats, 1 sociologue. On trouve également 9 questionnaires pour lesquels il n'est pas précisé le type d'organisme.

- qualité des personnes ayant répondu au questionnaire : 13 techniciens, 1 élu, 1 sociologue (intervenante), 1 ingénieur en environnement, 4 chargés de missions, 1 directeur d'association, 1 gérant d'entreprise, et 6 questionnaires sans précision des fonctions exercées.

- villes ayant répondu au questionnaire : Bruz, Concarneau, Grenoble, La Roche sur Yon, Limoges, Poitiers, Rennes. Ont également répondu le Syndicat du bassin du Scorff et le syndicat intercommunal du bassin du Trévelo.

3 types de questions étaient proposés :

- 1) Vos attentes sur le thème des utilisations de produits chimiques
- 2) Vos propositions d'actions
- 3) Vos suggestions pour de futurs échanges

Ce questionnaire s'inscrit dans la poursuite d'une réflexion et la mise en place d'actions pour la réduction des produits chimiques dangereux pour la santé et l'environnement.

1) Vos attentes sur le thème des utilisations de produits chimiques

3 grands points sont ressortis ici : → développer l'information / la communication
→ échanger les expériences / mutualiser les connaissances
→ autres propositions

a) Développer l'information / la communication

On remarque ici une forte demande d'informations sur la toxicité des produits et leurs effets supposés sur la santé et l'environnement. Dans la poursuite de cette démarche, un étiquetage complet des produits chimiques avec une précision quant aux différentes substances toxiques présentes est donc nécessaire. Il est également souligné par un technicien l'intérêt du travail d'experts (travail des scientifiques sur la toxicité des produits) pour continuer à transmettre une information indépendante à la société civile. L'objectif est de faire

prendre conscience de la dangerosité de certains produits chimiques pour entraîner une réduction massive de leur utilisation.

Il est demandé de développer des outils de communication adaptés envers les collectivités. Sensibiliser le public et les professionnels reste indispensable à la lutte contre les produits chimiques dangereux. L'information envers les particuliers pourra notamment s'appuyer sur l'expérience des collectivités.

Ce besoin d'informations traduit un souci de transparence nécessaire à la mise en place de bonnes pratiques.

Il est donc demandé, d'une part, de développer des actions de prévention plus marquées sur les risques sanitaires, et d'autre part, de diffuser de façon accrue les nouvelles techniques utilisées pour diminuer les pollutions des différents milieux.

b) Echanges d'expériences / mutualisation des connaissances :

Le partage des expériences des différentes collectivités est indispensable pour trouver des pistes d'évolution vers les méthodes alternatives. Les professionnels sont demandeurs (notamment les techniciens) d'échanges de procédés et de mesures appliquées par les collectivités pour lutter contre l'utilisation de produits chimiques. Il ressort également un besoin d'apports concrets sur des actions précises à travers la mise en commun des différents programmes qui ont pu être élaborés, ou le seront bientôt.

L'interdisciplinarité est mise en avant. Il s'agit de mesurer les actions des différents secteurs d'activités qui contribuent à réduire l'utilisation de produits chimiques, ainsi on peut comparer les mesures prises par chacun et en tirer le meilleur. Il y a donc la volonté de traduire une démarche collective dynamique, tout en valorisant les bonnes pratiques et en mettant en œuvres les solutions alternatives.

C) Autres propositions :

Un certain nombre de propositions viennent également compléter ces deux premiers points. On note par exemple la nécessité de mettre en place une réglementation adaptée et respectée par tous les acteurs. Les infractions à la réglementation doivent être davantage sanctionnées.

L'accent est également mis sur une formation adaptée des agents pour la conception et la gestion des espaces publics sans produits chimiques dangereux pour la santé et l'environnement. Les solutions alternatives doivent être privilégiées.

Une chargée de mission, souligne que ces forums doivent être suivis de décisions politiques concrètes. Il s'agit ainsi de rendre les actions plus efficaces.

2) Vos propositions d'action :

3 points sont encore à dégager : → sensibiliser / former le personnel et les consommateurs
→ mise en réseau / collaboration entre les secteurs concernés
→ mise en œuvre d'actions concrètes

Ces propositions se rapprochent des mesures évoquées lors des réponses à la précédente question.

a) Sensibiliser / former le personnel et les consommateurs :

L'information apparaît comme un élément primordial de la lutte contre les produits chimiques dangereux pour la santé et l'environnement. Il est donc indispensable de former le personnel aux solutions alternatives, mais également de sensibiliser, former le consommateur sur ces choix d'achat à travers l'étiquetage ou les labels notamment. Une bonne communication est donc indispensable à la fois envers les collectivités et les particuliers :

→ information à destination des collectivités : il est notamment proposé par un technicien de diffuser les retours d'expérience pour favoriser l'application des bonnes pratiques (un agent des espaces verts informerait les autres agents, un maire les autres maires...)

→ information à destination du public "jardinier" (informations sur les dangers liés aux produits utilisés)

Des techniciens préconisent d'étendre l'expérience « *zéro phyto* » de Rennes à un maximum de villes.

Les élus doivent par ailleurs davantage se mobiliser et montrer les lignes directrices. Ils ont un rôle à jouer dans l'évolution des mentalités et des pratiques.

Une diffusion large, d'informations claires et adaptées est donc nécessaire à tous les niveaux (européen, national, local...). Ces milieux interagissent les uns avec les autres, une démarche adaptée à chaque niveau est donc fortement recommandée.

b) Mise en réseau des informations / collaboration entre les secteurs concernés :

On remarque tout d'abord une volonté de généraliser l'expérience bretonne en matière de lutte contre les pollutions phytosanitaires agricoles et non agricoles. Davantage d'action sont demandées dans le domaine agricole.

Dans le cadre d'un tel projet, le retour d'expérience est indispensable (propositions pour écrire un cahier des charges qui intégrerait des clauses environnementales et de santé, critères de sélection, techniques utilisées...). Partager et faire partager les résultats, notamment concernant les méthodes alternatives, est donc indispensable. Il s'agit d'intensifier la mise en réseau des personnes en charge et / ou concernées par ces questions. Un travail doit donc être fait au niveau des collectivités locales pour les inciter à venir donner leur point de vue et participer à de telles actions.

Par ailleurs, la lutte contre ces produits chimiques dangereux implique différents secteurs. Il apparaît donc nécessaire aux yeux d'un certain nombre de participants de travailler au niveau national avec les agences, instituts et fédérations d'associations de sorte à utiliser des outils communs pour ne pas avoir de discours différent d'une région à l'autre. Il est important de convoquer des services autres que les espaces verts tels que les services de voirie, les gardes champêtres, les syndicats de co propriété, les directions de quartier... Il est souhaité que tous les acteurs concernés par le sujet participent à de telles réunions. Il s'agit également d'inciter les ministères à faciliter les actions de communication en santé environnement et aller au delà du Plan National Santé Environnement (PNSE).

Il est proposé d'instaurer un groupe de travail permanent sur ce thème.

c) Mise en œuvre d'actions concrètes :

Il est tout d'abord suggéré de réduire la pollution provoquée par les produits chimiques en instaurant un certain nombre d'interdictions : interdiction à la vente de tous les produits chimiques T, T+, interdiction de toutes les substances classées cancérigènes, tératogènes ou réprotoxiques et celles pour lesquelles une suspicion existe.

Il est également mis en avant le besoin de réviser les méthodes d'estimation du risque environnemental (produits non classés en Europe mais classés au Japon par exemple). Il convient également d'intensifier les actions dans certains milieux : par exemple dans les milieux agricoles et maraîchers, il faut poursuivre la réduction des phytosanitaires.

Il est suggéré de mettre en place un label "*zéro phyto*" pour les villes, et d'organiser une journée nationale zéro phyto lors de laquelle les particuliers pourraient rapporter leurs produits. D'autres propositions ont, par ailleurs, été avancées par une association de consommateurs afin de limiter la consommation des produits chimiques et notamment des pesticides :

- taxer fortement les produits dangereux afin de rendre attrayantes les techniques alternatives

- un étiquetage informatif sur les fruits et légumes

Il convient également d'évaluer la commande publique en terme de développement durable. Enfin, il est proposé de renforcer les procédures d'autorisation de mise sur le marché, et de classer les produits par niveau de dangerosité dans le commerce.

3) Vos suggestions pour de futurs échanges :

3 points : → compléments théoriques et suggestions thématiques

→ élargir le public visé

→ mise en réseau et suivi des actions

a) Compléments théoriques et suggestions thématiques :

Il est souligné ici l'intérêt de consacrer une demi-journée à des ateliers thématiques permettant ainsi d'approfondir certains sujets et d'aller vers des aspects plus concrets et pratiques. Un certains nombres de thèmes sont proposés :

- les ressources en eau

- l'habitat et la santé

- le sol : source de pollutions sanitaires

- les maladies émergentes

- la santé environnementale : prévention pour la population

Il est demandé davantage d'apports théoriques : présentation de documents pour assister la réflexion, bilan écologique des techniques alternatives, les techniques d'aménagement à mettre en œuvre pour limiter voire supprimer l'utilisation de ces produits chimiques dangereux.

Il est suggéré de généraliser un tel forum à tous les produits chimiques utilisés par les services techniques, ainsi qu'à d'autres risques (par exemple quelle alternative aux graisses et solvants?). Enfin, le besoin d'informations sur l'application actuelle des lois est aussi mis en avant.

b) Elargir le public visé :

Il est mentionné la nécessité d'élargir le public présent lors du forum. Il y avait en effet peu d'élus et le forum n'était pas ouvert au grand public. De grands consommateurs de pesticides n'étaient par ailleurs pas présents (SNCF, DDE, Universités, CHU, bailleurs sociaux et privés, golfs...). Il convient donc d'impliquer davantage les élus, et les personnalités du monde médical qui s'interrogent sur la prévention, et d'inciter les services en charge de ces dossiers à participer. Il est également suggéré de montrer des actions qui font intervenir le citoyen dans le débat et qui permettent ainsi de sensibiliser la population.

Il convient d'impliquer davantage les décisionnaires, que ce soit au niveau local, national ou européen. Les professionnels sont notamment demandeurs pour connaître les pratiques mises en place dans d'autres pays d'Europe. Un élargissement des pratiques existantes au niveau européen est donc nécessaire (par exemple : demandes d'informations sur le positionnement de l'Europe, l'influence des lobbies...).

c) Mise en réseau et suivi des actions:

La mise en place d'un tel projet nécessite le suivi des actions engagées et de leurs résultats. Dans cette logique, il est suggéré d'effectuer des réunions à intervalles réguliers, ou d'organiser un observatoire national tous les 2 ou 3 ans afin d'échanger les expériences concrètes.

La création d'un réseau est une nouvelle fois mise en avant. Il apparaît donc indispensable d'associer les communes ayant mis en place des actions efficaces, et faciliter l'échange de données avec les communes souhaitant mettre en place de telles mesures. Il est proposé de créer un site Internet d'échange intercollectivités sur le thème des produits chimiques et de la qualité de l'air intérieur. Il est également suggéré l'organisation de rencontres annuelles ou bi-annuelles fondées sur l'exemple de ce premier forum, et la création de groupes inter-partenariaux à l'échelle locale ou régionale (collectivités, associations, Etat, professionnels...).

Conclusion

Face aux nombreux doutes concernant la nocivité des produits chimiques pour la santé et l'environnement, le forum a permis d'échanger les expériences des collectivités et d'ébaucher un certain nombre de solutions pour réduire ou bannir l'utilisation de ce type de produits. Les questionnaires distribués ont alors permis de compléter cette démarche et ainsi de proposer d'autres actions s'inscrivant dans la lutte pour la réduction des produits chimiques dangereux pour la santé et l'environnement.

A la lecture des réponses au questionnaire, le travail sur les points suivants apparaît prioritaire :

1) Accroître l'information : élément indispensable pour inciter les collectivités à mettre en place de bonnes pratiques et pour « éduquer » le consommateur.

- Intensifier l'information, et développer des outils de communication adaptés en fonction des publics visés
- Développer les actions de prévention et diffuser les nouvelles techniques
- Sensibiliser le consommateur
- Former le personnel sur les solutions alternatives

2) Mettre en commun les expériences : symbole d'une démarche dynamique et point essentiel dans la recherche solutions alternatives

- Partager les expériences, créer un réseau
- Créer un site d'échange intercollectivités
- Créer des groupes inter partenariaux à l'échelle locale ou régionale
- Effectuer des réunions à intervalles réguliers, organiser des rencontres annuelles ou bi annuelles, ou créer un observatoire national tous les 2 ou 3 ans

3) Travailler sur l'après forum : le suivi des actions et de leurs résultats est indispensable à la bonne conduite du projet

- Instaurer un groupe de travail permanent sur ce thème
- Collaboration entre tous les secteurs concernés par la question
- Prévoir davantage d'apports théoriques et mettre en place des ateliers thématiques
- Généraliser ce type de forum à tous les produits chimiques dangereux utilisés

4) Prendre en compte le problème au niveau local, national et européen : il est nécessaire d'inscrire la lutte contre les produits chimiques dangereux pour la santé et l'environnement dans une démarche globale

- Impliquer davantage les décideurs, que ce soit au niveau local, national ou européen.
- Intérêt pour la dimension européenne du problème. Demande d'informations sur le positionnement de l'Europe et sur les mesures prises au niveau européen

5) Mettre en place des actions concrètes : l'élaboration d'actions adaptées permettra d'être d'autant plus efficace

- Mettre en place une réglementation adaptée, et informer davantage sur l'application actuelle des lois
- Interdire à la vente de tous les produits dangereux
- Réviser des méthodes d'estimation du risque environnemental
- Créer d'un label « *zéro phyto* » pour les villes
- Taxer fortement les produits chimiques dangereux
- Evaluer la commande publique en termes de développement durable
- Généraliser l'expérience bretonne en matière de lutte contre les pollutions phytosanitaires.